



Comité Régional PACA

Sport en Milieu Rural

Comité Régional du Sport en Milieu Rural Provence-Alpes-Côte d'Azur

4, cours de la République – 13350 CHARLEVAL

APE : 9499Z – SIRET : 393 529 433 00020 - Agrément FNSMR : MJSK 04 70 236 A

Tél : 04 42 28 40 38 - Courriel : paca@sportrural.fr

Site : paca.sportrural.fr

FICHE TECHNIQUE

Formation fédérale	Brevet Fédéral Niveau 1 de Vélo
1. Infos pratiques	
Date	Samedi 08 et dimanche 09 mai 2021
Lieu	Comité Régional du Sport en Milieu Rural – Antenne des Alpes du Sud Rue Porte de Reveline 05230 CHORGES
Formateur	Anthony ROPPA Association Ride’N’Roll – l’école des sports de glisse – 13960 Sausset les Pins https://www.rideandroll.fr/
Mise en œuvre	Volume horaire : 24h ✓ 8h de Tronc Commun : Document théorique adressé en amont au stagiaire (au moins un mois avant) pouvant être réabordé rapidement en début de formation présentielle. Ce temps d’appropriation du TC est évalué à 8h. ✓ 16h de spécifique en présentiel (2 jours / 1 week end) possibilité de dérogation suivant les disciplines
Planning du présentiel	Samedi 08 mai : 8h15 -17h30 Dimanche 09 mai : 8h15 – 17h30
Modalités d’inscription	S’inscrire avant le → Samedi 10 avril 2021 Les inscriptions se font par ordre de réception des dossiers complets accompagnés du règlement. (Voir : Bulletin d’inscription)
Max : 12 personnes	TARIFS : <input type="checkbox"/> 240 € - Licenciés FNSMR (avec deux repas de midi – sans l’hébergement) <input type="checkbox"/> 260 € - Non licenciés FNSMR (avec deux repas de midi – sans l’hébergement)
Matériel à prévoir	✓ Tenue de sport adaptée à la météo extérieure ✓ Baskets ✓ Bloc note et stylo ✓ Votre vélo/VTT (Sauf si réservé lors de votre inscription selon disponibilités)

2. Modalités de formation

Objectifs du Brevet Fédéral niv-1	<p>Être capable d'animer bénévolement une activité de loisir, ponctuelle ou régulière (sans recherche de progression technique), ou d'encadrer des séances de pratique libre dans un club.</p> <p>1 : Être capable d'accueillir et d'informer le public (tronc commun : 6 grands chapitres) 2 : Être capable de présenter la discipline (aspect théorique de la discipline) 3 : Être capable de mettre en situation les participants (aspect pratique de la discipline)</p>
Evaluation Certification	<p>Evaluation théorique : Un QCM de 28 questions portant sur le dossier «Tronc commun». Le questionnaire vous sera envoyé après la formation avec les modalités. La marge d'erreur est de 3 réponses fausses pour valider le Tronc commun, soit un score minimal de 24 bonnes réponses sur 27 (sans limite de temps, avec présence du support).</p> <p>Contrôle continu sur les aspects techniques, en présentiel. Mise en situation lors des deux jours de formation avec évaluation.</p>
Condition de délivrance du diplôme	<ul style="list-style-type: none">✓ Participation à l'intégralité de la formation (feuille d'émergence)✓ Evaluation du tronc commun satisfaisante✓ Obtention du PSC1 obligatoire de moins de 4 ans : (peut être passé après la formation).✓ Demande par le centre de formation de remise de diplôme à la FNSMR
Prérequis	<ul style="list-style-type: none">✓ 16 ans minimum au début du module (ou 17/18 ans selon discipline, proposé par la commission nationale, validé par le comité directeur).✓ Licencié FNSMR (si extérieur au réseau : la licence est en sus de la formation).✓ Niveau ou expérience de pratique défini par la commission nationale de la discipline.

Il est important de savoir que le Brevet fédéral permet d'encadrer l'activité au sein de son association à titre bénévole et non à des fins commerciales. En aucun cas, l'animateur ne peut être rémunéré avec ce diplôme.

Renseignements :

Comité Régional du Sport en Milieu Rural Provence-Alpes-Côte d'Azur
4, cours de la République – 13350 CHARLEVAL

Tél : 04 42 28 40 38

Courriel : paca@sportrural.fr

Site : paca.sportrural.fr